

GRAND PAYS

DE FAUSTINE NOGUÈS



COLLECTIF LE BLEU D'ARMAND

GRAND PAYS

Sur une idée originale de Nolwenn Le Doth et Anna Pabst

Texte Faustine Noguès

Interprétation et mise en scène David Bescond, Nolwenn Le Doth, Anna Pabst, Thibault Patain

Création sonore et vidéo Nicolas Maise

Création lumières Juliette Besançon

Régie lumières Clément Lavenne

Scénographie Claire Gringore

Costumes Anne Dumont

Assistante à la mise en scène Faustine Noguès

Résidences et co-production

Théâtre Château Rouge - Annemasse

Théâtre La Renaissance - Oullins

Théâtre Entre-Pont - Nice

Théâtre La 2Deuche - Lempdes

Subventions

Ville de Lyon

Région Auvergne Rhône-Alpes

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

Représentations

Théâtre Château Rouge - Annemasse

Théâtre des Carmes - Avignon

Théâtre Pertuis

MJC Montchat - Lyon

Festival OFF d'Avignon 2023

Théâtre La Renaissance - Oullins

Théâtre La 2Deuche - Lempdes

Diffusion en cours saison 2024-2025

"FAIT CHIER"

AVANT-PROPOS DE L'AUTRICE

Cédric Herrou est un personnage qui a un ton. En 2020 sort son livre *Change ton monde*, dans lequel il raconte son parcours humanitaire. Il dira dans la presse que la forme du récit s'est imposée à lui, il était hors de question d'écrire, comme le suggérait son éditeur « un essai sur l'immigration et l'asile, un truc très gauchiasse » (Le Monde, 26 décembre 2020). Dans ce livre, il raconte la première fois qu'il a pris en stop une famille qui marchait sur le bord de la route : « Mais que font ces gens-là sur la route ? J'ai cru voir des gosses... La nuit est si obscure, ils n'ont pas de lampe, j'ai peur qu'ils se fassent écraser. Fait chier. »

Fait chier. C'est de là que je pars pour écrire le texte. Cédric Herrou ne se lamente pas, ni sur les épreuves traversées par les personnes qu'il aide, ni sur son sort à lui qui enchaîne les passages devant la justice. Il ne s'épanche pas en déplorations. Il dit juste « fait chier » en voyant des gens en danger sur une route sans éclairage, il arrête sa camionnette, et il s'excuse de les faire monter au milieu de caisses d'œufs. C'est aussi simple que ça.

Fait chier. Pourquoi, à l'école, nous apprendre fièrement la devise Liberté, Égalité, Fraternité, pour nous demander par la suite de tracer notre route quand celle-ci croise celle d'individus en danger, simplement parce que ces derniers sont considérés comme des personnes en situation irrégulière ?

Les personnages de cette pièce rencontreront des situations les poussant à venir en aide à autrui. Inspirés par Cédric Herrou, ils pratiqueront le fait chier. Ils préféreront sortir au cinéma ou chez des amis plutôt que de passer des soirées à s'échiner pour comprendre comment remplir au mieux le dossier de demande d'asile d'un mineur isolé. Ça les fera chier, mais ils le feront quand-même parce qu'ils ne voudront pas chausser les lunettes qui permettent de ranger l'humanité dans des situations régulières ou irrégulières. Ils lutteront contre ces termes, contre les incohérences de l'administration, contre son absurdité. Ils s'épuiseront pour pallier les manquements de l'État, simplement parce qu'ils refuseront de vivre dans le déni.

Parmi ces personnages, il y aura de simples citoyens mais aussi des élus et des professionnels de la justice. Pour ces derniers, le fait chier sera de plus grande envergure, parce que les responsabilités et le pouvoir que leur accorde leur profession leur permettent potentiellement d'impulser des changements à une plus large échelle.

Il y aura des victoires, comme la reconnaissance de la valeur constitutionnelle du principe de fraternité (il découle du principe de fraternité la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national, décision du Conseil Constitutionnel le 6 juillet 2018, suite au procès de Cédric Herrou).

Alors, on pourra quelques temps faire la fête, suspendre quelques instants la lutte et provisoirement, arrêter de répéter fait chier.

Faustine Noguès



NOTE D'INTENTION DE L'AUTRICE

01/04/2021

Au point de départ de ce texte, il y a l'histoire réelle d'une personne publique : celle de Cédric Herrou. Le processus d'écriture trouve donc sa source dans un travail de documentation et de recherches qui m'occupe encore à l'heure où j'écris ces lignes. Je vais tout de même tenter d'exprimer ici les pistes d'écritures qui commencent à se dégager.

L'histoire de Cédric Herrou constitue à mes yeux un prisme qui permet de comprendre les réalités engendrées en France par le rétablissement du contrôle aux frontières. Elle révèle le caractère illégal des actions mises en place par l'État qui n'hésite pas à reconduire à la frontière italienne des mineurs isolés ou des personnes manifestant le souhait de déposer une demande de droit d'asile auprès de la préfecture française. Ce qui m'inspire avant tout ici, c'est l'absurdité administrative et la façon dont des citoyens en prise avec la réalité sont contraints de palier les manquements de l'État, de se placer en situation d'illégalité, pour faire respecter des droits constitutionnels. En somme, je m'intéresse à des situations où la réalité du terrain vient se frotter à des directives politiques et administratives inappropriées, kafkaïennes, obligeant à l'illégalité.

Le texte trouverait donc sa source dans des situations insolites et absurdes auxquelles les personnages seraient confrontés du fait de l'inadéquation entre la réalité et les règles de l'administration. Dans mes écrits, je suis attachée à l'usage de l'humour, même dans le traitement des sujets les plus graves, pour sa capacité à insuffler du décalage et de la distance qui permettent selon moi, de mieux voir la chose peinte. Je cherche donc à créer des situations à la fois révoltantes et drôles.

Afin de provoquer ce décalage, je choisis de conserver avec précision l'authenticité du contexte : les règles du droit français, les procédures administratives, les spécificités territoriales de la vallée de la Roya (vallée enclavée dans la montagne près de la frontière, si bien qu'il est plus rapide de passer par l'Italie pour rejoindre les grandes villes françaises les plus proches), les dates (chronologie démarrant en 2015 avec le rétablissement du contrôle aux frontières, et allant jusqu'en 2018, année de la reconnaissance légale du principe de Fraternité par le Conseil Constitutionnel suite au procès de Cédric Herrou).

Les personnages évoluant dans ce contexte seront quant à eux, fictifs, même si les épreuves traversées par deux d'entre eux correspondront, d'un point de vue factuel, à celles de Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni, un habitant de la Roya condamné pour avoir conduit trois jeunes Erythréennes chez un médecin.

Nous suivrons également le destin de deux autres habitants de la Roya plongés dans des situations insolites suite à leurs contacts avec des personnes réfugiées. La première, institutrice, perdra pied en classe, au moment d'enseigner à ses élèves la devise nationale Liberté, Égalité, Fraternité, juste après avoir assisté à une reconduction violente à la frontière par la gendarmerie. Le second, partisan d'extrême droite, sera contraint malgré lui de convoier à Menton un jeune soudanais de seize ans. Arrêté par la police et jugé pour assistance à personne en situation irrégulière, il s'attachera, pour se défendre, à prouver au tribunal l'authenticité de sa xénophobie et de son attachement aux valeurs d'extrême-droite.

L'invention de ces quatre personnages s'inscrit dans la volonté de ne pas établir une typologie manichéenne, de faire coexister une pluralité idéologique et de dessiner une réalité complexe et contrastée. De plus, lorsque l'on se plonge dans l'histoire de Cédric Herrou, on réalise à quel point une partie de sa démarche consiste à incarner une figure médiatique servant à faire connaître auprès du plus grand nombre un combat en réalité mené par un groupe composé de nombreux militants. Je souhaite donc construire un regroupement de personnages figurant des citoyens lambda pour, ensuite, montrer comment se pose la question de la médiatisation et de l'incarnation de la lutte par une figure de leader.

La forme que j'imagine à l'heure actuelle verrait probablement la pièce se structurer en deux parties.

La première serait composée d'une séance au Tribunal correctionnel de Nice. Trois dossiers se succèderaient : celui de l'institutrice jugée pour les conséquences de sa crise de folie survenue en classe ; celui du partisan d'extrême-droite ayant malgré lui transporté un réfugié soudanais ; et celui des deux militants d'extrême-gauche ayant porté assistance à plusieurs réfugiés érythréens.

À l'issue de leur procès, ces quatre personnages seraient condamnés à de la prison avec sursis et à des amendes.

La deuxième partie verrait ces quatre personnages s'allier, malgré leurs divergences idéologiques, pour faire reconnaître légalement le principe de Fraternité par le Conseil Constitutionnel, et provoquer ainsi leur relaxe. Cette seconde partie serait composée d'un entremêlement entre :

- d'un côté, les débats de ces quatre personnages, leurs mésententes, leurs réflexions sur la nécessité de médiatiser leur mouvement et de désigner une figure de leader parmi eux ;
- d'un autre côté, la réflexion et les discussions de quatre « Sages », membres du conseil constitutionnel, cherchant à statuer sur la constitutionnalité de l'article L. 622-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile qui prévoit que "toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 euros".

NOTE D'INTENTION DE L'EQUIPE DE MISE EN SCENE

La notion de délit de solidarité est le point de départ de notre travail.

D'un point de vue individuel mais aussi juridique.

Face à notre devoir moral et éthique de fraternité, sommes-nous prêts à désobéir aux lois ?

A l'heure où les initiatives individuelles et collectives d'aides aux réfugiés se multiplient, que prévoit justement la loi face à la réalité de l'immigration clandestine ?

Un jour, en France, la solidarité est devenue un délit.

Cédric Herrou en est devenu, malgré lui sans doute, le symbole.

Ses procès ont permis que le Conseil Constitutionnel se prononce pour la première fois, le 6 Juillet 2018, sur la valeur constitutionnelle du principe de Fraternité.

Nous souhaitons faire renaître sur scène ce débat, celui du procès de délit de solidarité et plus largement le débat de la politique migratoire et de la reconnaissance du principe de fraternité par le Conseil Constitutionnel.

Reconstituer un tribunal fictif permettant d'exposer toutes les contradictions d'une société française, et s'intéresser au processus juridique et politique de l'élaboration et de l'application des lois.

Nous souhaitons placer notre propos dans la fiction pour nous permettre une prise de recul sur l'actualité mais aussi une plus grande liberté dans la construction de notre récit et de ses protagonistes. La fiction sera aussi un pilier de la dimension ludique et universelle.

Mais les références au réel seront présentes et troublantes.

Nous souhaitons jouer avec les frontières entre le réel et la fiction, flouter les contours de ces deux mondes pour mieux les confronter.

La vidéo permettra notamment des incrustations du réel dans le théâtre.

Ainsi, nous questionnerons également les écarts entre la théorie des lois et leur application concrète dans le réel.

Parallèlement nous souhaitons faire apparaître des situations où ce même débat a lieu dans la sphère privée.

Donner à voir la complexité de la question de l'engagement militant, de la désobéissance civile et de la construction d'une figure de leader médiatique.

Faire aussi entendre les contradictions et les paradoxes de chaque être humain, qui plus est lorsque nous sommes confrontés à notre engagement citoyen et politique.

L'enjeu de cette création est de reconstituer une tribune qui fasse la place belle aux orateurs et à la rhétorique, et de fait aux acteur·rice·s.

Nous passons à Faustine Noguès la commande d'écriture suivante : une comédie documentée, pour quatre acteur·rice·s, inspirée des procès de Cédric Herrou.

Nolwenn Le Doth et Anna Pabst

"J'étais perché sur ma montagne, avec mes poules et mes oliviers, quand le monde est subitement venu à moi. Des ombres remontaient à pied ma vallée de la Roya, entre l'Italie et la France, risquant leur vie. Au début, je détournais le regard. Puis, un jour, j'ai recueilli une famille, et ces ombres sont peu à peu devenues ma lumière."

Cédric Herrou



"Nous sommes irréductiblement exposés à la venue de l'autre"

Jacques Derrida

EXTRAIT

Mesdames, messieurs. Je n'ai pas coutume d'exposer ma vie privée. J'aimerais pourtant vous parler de ma fille. Elle a quatre ans et demi.

Depuis la fenêtre de notre salon, nous voyons l'école primaire sur le trottoir d'en face, sa future école. Sur le fronton, le drapeau tricolore est accroché. Ce soir-là il y avait du vent. Ma fille regardait par la fenêtre comme elle aime le faire et tout à coup elle a couru vers moi, elle a tiré sur ma jambe en pointant du doigt le drapeau qui ondulait dans l'air et elle m'a dit « regarde ! regarde ! il y a la fraternité qui bouge ! »

Fraternité. Dans son esprit, c'est le mot qui est fixé au drapeau de notre pays. Le mot qui arrive à ses lèvres lorsqu'elle voit l'union du bleu, du blanc et du rouge.

Ce soir-là, je me suis interrogée sur l'application concrète de cette valeur qui, en tant que composante de la devise nationale, est censée dire la France. Je me suis plongée dans la jurisprudence constitutionnelle. À plusieurs reprises, les notions de Liberté et d'Égalité ont fait l'objet de consécration constitutionnelles. Les Sages n'ont pas rechigné à déclarer non conformes à la constitution des lois qui ne respectaient pas les principes de Liberté et d'Égalité.

En revanche, j'ai eu beau fouiller la jurisprudence, je n'ai trouvé aucune mention du principe de Fraternité. En dehors de la devise nationale, en dehors de la Constitution où il est qualifié d'idéal commun, le principe de fraternité n'apparaît nulle part dans la loi. Je me suis donc posée la question : voulons-nous vraiment vivre dans un pays qui, sur tous les frontons de toutes ses mairies, de toutes ses écoles, dans toutes ses villes, affiche une valeur qui n'est pas appliquée dans ses lois ? La devise nationale n'a-t-elle pas plus grande ambition que celle de décorer les frontons ?

Grand pays - Faustine Noguès



REVUE DE PRESSE

« Grand Pays », une utopie fraternelle

Le Collectif Le Bleu d'Armand nous emmène à la frontière franco-italienne pour y constater l'absurde inadéquation entre le principe de fraternité et le délit de solidarité.

Vivons-nous dans un grand pays, la France, cette nation dont la devise est « Liberté, égalité, fraternité » ? Les cas de Suzanne, Xavier et Cataleya donnent une vision tout autre de celle fantasmée d'une France fraternelle. Ces trois citoyens que tout oppose se retrouvent au tribunal le même jour, coupables d'une même infraction : le délit de solidarité.

Une prof, un passeur et une activiste. On dirait le début d'une mauvaise blague. Ou plutôt d'une mascarade médiatico-judiciaire ayant réellement eu lieu. Grand Pays est une fiction inspirée du combat de Cédric Herrou, agriculteur de la vallée de la Roya, arrêté et condamné en 2016 pour avoir facilité l'entrée d'étrangers en situation irrégulière.

Légère et drôle, cette fiction interroge avec brio la cohérence de notre chère devise avec les actes politiques accomplis au nom de la sécurité, énième démonstration de l'ambivalence de nos démocraties.

L'humanité - Garis Gentet => l'article complet [ICI](#)

Flagrant délit de Fraternité

La façon dont le quatuor d'interprètes jongle avec registres et personnages, sans altérer le rythme et la précision de certains énoncés, relève d'une pure virtuosité. Au sortir de ce Grand Pays et ses captivantes considérations sur l'engagement politique, on se réjouit de vivre dans un pays de justice et démocratie, qu'il convient de préserver.

Michel Flandrin => l'interview complète [ICI](#)

Grand Pays, nécessaire et passionnant !

La pièce, exigeante et précise, mobilise la fiction pour ouvrir l'échange sur la notion d'engagement citoyen et développer une réflexion philosophique sur les valeurs républicaines. Le rythme effréné est celui de l'urgence de la situation, et la qualité du jeu nous y entraîne brillamment !

La Provence - Charly Guibaud => l'article complet [ICI](#)

"Grand pays", une comédie documentée sur le délit de solidarité

La première bonne idée de Grand pays, spectacle inspiré du cas de Cédric Herrou, c'est justement qu'il ne parle pas de Cédric Herrou.

La pièce du Bleu d'Armand donne à voir et à entendre des situations et des dialogues ubuesques. Des hommes et des femmes de toute opinion et de toute classe sociale, confrontés de facto au délit de solidarité pour une raison simple : les migrants font partie de leur quotidien. Dans une mise en scène dynamique, le Collectif raconte l'histoire juridique du délit de solidarité, et celle de sa mère : la fraternité. Une réussite.

Le Dauphiné Libéré - Garis Gentet => l'article complet [ICI](#)

Leçon de droit au Festival d'Avignon

Avec "Grand Pays" de Faustine Noguès, c'est le délit dit de solidarité qui est ludiquement mais non moins politiquement et juridiquement très bien théâtralisé

Grand Pays vient apporter de manière dramaturgique un point de vue très engagé sur la question spécifique du délit dit de solidarité. En s'inspirant des procès faits à Cédric Herrou, Nolwenn Le Doth et Anna Pabst ont imaginé, dans une forme un peu décalée et pleine d'humour, le récit de l'évolution récente et rapide du droit sur le principe de fraternité inscrit au fronton de toutes les mairies et dans les textes constitutionnels, mais qui n'avait pas de concrétisation légale.

Ce spectacle interpelle au regard de la place centrale accordée au droit et sur sa capacité à captiver les citoyens spectateurs, en revenant sur des idées reçues et en remettant l'humain au cœur de la démonstration politico-juridique.

Actu-Juridique - Emmanuelle Saulnier-Cassia => l'article complet [ICI](#)



LE BLEU D'ARMAND

Le Bleu d'Armand a été fondé en 2010 et réunit des artistes qui s'efforcent de trouver une dynamique commune pour défendre un théâtre ludique, poétique et politique, constamment en écho avec les questionnements et les paradoxes de notre monde contemporain.

La prise en charge de la mise en scène par l'ensemble des acteur·rice·s est le terreau du processus de création, plaçant ainsi l'acteur·rice au centre du travail.

Au fil des créations et des années, les thématiques en lien avec les rapports de domination constituent la ligne artistique et de recherche du Collectif.

Nolwenn Le Doth et Anna Pabst en sont les directrices artistiques.



L'EQUIPE

Nolwenn Le Doth

Comédienne et co-metteuse en scène



Nolwenn se forme à l'Université d'Avignon et intègre ensuite le Conservatoire d'Avignon sous la direction de Jean-Yves Picq. A l'issue de cette formation, elle co-fonde le Collectif Le Bleu d'Armand avec Anna Pabst. Elle croise le chemin de Célié Pauthe, Dieudonné Niangouna et Olivier Py. Elle participe à *Village toxique* (m.s de Nicolas Bonneau et Anne Marcel). Nolwenn travaille avec le TAC Théâtre de Cyril Cotinaut, la Cie Drôle d'Équipage dans *Voisinages* (m.s Yves Neff), la Cie du I dans *Carmen de la Cancion* (m.s Mathilde Dormard), avec la Cie Histoire De dans *Le Chant des Baleines*. Elle performe en participant à *The common people* de Jan Martens et Lukas Dhont. Elle chante au sein de l'ensemble polyphonique Arteteca avec Lilia Ruocco. De 2020 à 2022, elle rejoint l'équipe du Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse en qualité d'artiste associée.

En 2019, elle crée la Cie Francine & Joséphine à Avignon qui porte son texte en tant qu'autrice : CHEVALERESSES. Premier texte de Nolwenn Le Doth et première création de cette Cie prévue à l'automne 2024.

Anna Pabst

Comédienne et co-metteuse en scène

Anna étudie la musique et le théâtre au Conservatoire de Lyon avec notamment Philippe Sire, Magali Bonat et Laurent Brethome. Parallèlement, elle suit une formation Hypokhâgne.

Elle intègre ensuite le Conservatoire d'Avignon, dirigé par Jean-Yves Picq. A l'issue de cette formation, elle co-fonde le Collectif Le Bleu d'Armand avec Nolwenn Le Doth. Parallèlement, elle travaille en tant que comédienne et musicienne avec la Cie Ambre d'Arlette Bonnard et Alain Enjary, la Cie YouCantBuyBuy, Richard Brunel dans *Le Nozze di Figaro*, l'Ensemble Agamemnon, le groupe Suzanne et les monstres, avec la Cie Nomade in France d'Abdelwaheb Sefsaf pour le projet Français du Futur, Yannick Berger sur le projet Ride The Tiger, Sabrina Lambert sur le projet Le Jour du Coquelicot...

Elle collabore également, en qualité d'assistante à la mise en scène, avec le Collectif La Cohorte.

Elle intervient aussi depuis plusieurs années pour le Théâtre de la Croix-Rousse et l'Opéra de Lyon sur différents projets d'actions culturelles.

Tout au long de son parcours, Anna continue à se former à travers différents stages avec notamment Olivier Py, Laurent Fréchuret...



David Bescond

Comédien et co-metteur en scène



David BESCOND est comédien. Il collabore avec des compagnies de théâtre, sur des textes classiques ou contemporains, alternant jeu, chant et danse.

Formé en Conservatoire de région puis à l'ENSATT, il en retient deux expériences fortes : « L'Opéra de Quat'Sous », B.Brecht/K.Weil et « Maüser », H.Müller, mis en scène par M.Langhoff.

Pour le Bleu d'Armand, David participe aux créations de « Grand Pays », de F.Noguès, de « L'homme aux petites pierres encerclé par les gros canons », d'A.Benedetto, et fait une reprise de rôles dans « C'est dans l'ombre que le crocodile grossit le mieux » d'H.Claus.

Cette saison, il joue avec la Boulangerie, dans les « Cabarets du Theatrum Mundi », de C.Germser ; avec le Théâtre du Lyon dans « Jon », d'après « Jonathan Livingston le Goéland », de R.Bach ; avec la Cie de Onze à Trois Heures, dans « Ultra-Girl contre Schopenhauer » ; et avec la Cie du Vieux Singe, dans « Les Fougères Crocodiles », d'O.Kern.

En parallèle, David dirige des ateliers, et développe des projets empreints de fantastique, de jazz et d'océans.

Thibault Patain

Comédien et co-metteur en scène

Depuis sa sortie du Conservatoire d'Avignon en 2013, Thibault Patain vit à Lyon où il travaille en tant que comédien et costumier. Il s'intéresse rapidement à la création artistique dans des lieux et contextes nouveaux, auprès de différents publics. Par ailleurs il développe son travail de costumier et facteurs de masques, qu'il met à profit auprès du Théâtre du Verseau. C'est en 2014 qu'il rencontre la Cie du Vieux Singe, où il réalise la création costume de deux spectacles : *Agamemnon* (2014) et *Yaacobi et Leidenthal* (2015). En tant que comédien, il travaille auprès du Théâtre du Verseau, de la Cie du Vieux Singe.

Thibault est co-directeur du collectif La Cohorte avec lequel il est en charge de la programmation et de l'organisation du Festival "St Yan Scintillant" qui propose des spectacles courts et « hors les murs ».

Préoccupé par les questions de transmission et de pédagogie, il travaille en tant que metteur en scène auprès de chœurs de chant.

Depuis 2016, Armand lui confie régulièrement la confection de ses costumes. Et en 2020 il rejoint la distribution de *Chienne de vie** / **Life is a bitch*.



Nicolas Maise

Créateur son et vidéo



Après une formation de réalisateur sonore à l'ENSATT, Nicolas Maise travaille avec plusieurs compagnies Lyonnaises et Parisiennes (Dos à Deux, AntepriMA, La Hors de, Les Bisons Ravis, Christophe Luthringer, ...) tant en régie qu'en création. D'abord sonore, son travail de création va progressivement se diversifier vers la vidéo, afin de rechercher des formes d'écriture transversales pour le théâtre. En 2010 il fonde l'association SONAR, au sein de laquelle il monte plusieurs projets de création pluridisciplinaire, mêlant image, son, scénographie, performances, installations, et art numérique. Coté musique, il assure la régie du festival de Jazz Swing41 depuis 2006, et tourne par ailleurs avec le groupe de Rock Made in Nowhere. Il a également été régisseur du théâtre Girasole à Avignon, durant le festival Off. Il rejoint le Bleu d'Armand en 2016 pour assurer la régie de tous ses spectacles et il prend également en charge les créations sonores des projets.

Faustine Noguès Autrice

Faustine Noguès est autrice, metteuse en scène et dramaturge. Née à Toulouse en 1993, elle se forme en hypokhâgne, khâgne, puis obtient un master en études théâtrales à la Sorbonne Nouvelle. En 2017, elle écrit son premier texte, *Surprise parti*, qui est sélectionné en 2019 par la Piste d'Envol - comité de lecture du Théâtre du Rond-Point, par la Mousson d'été et par le Bureau des lecteurs de la Comédie-Française, et qui reçoit plusieurs aides et récompenses : le prix des Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre 2019, l'aide à la création catégorie littérature dramatique (Artcena, automne 2018) et l'aide à l'écriture de l'association Beaumarchais - SACD. Elle est également lauréate du dispositif FORTE de la Région Île-de-France pour la création de ce texte. Sa deuxième pièce, *Les Essentielles*, est sélectionnée par le label Jeunes Textes en Liberté en 2019. En 2018, elle participe au Studio européen des Écritures pour le Théâtre, organisé à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon pour *En bataille*, une recherche dramatique sur les violences capillaires et leurs enjeux politiques. En 2019, elle écrit *Angela Davis : sexe féminin / genre révolutionnaire*, en réponse à une commande du metteur en scène Paul Desveaux. Elle travaille comme dramaturge et collaboratrice à la mise en scène avec Paul Desveaux, David Lescot, Brigitte Seth et Roser Montlló Guberna, et Laurent Vacher.



Juliette Besançon

Créatrice lumières



Formée en BTS audiovisuel, elle poursuit sa formation à l'ENSATT en département lumière. Dans le cadre de l'école, elle participe à la création du spectacle *War and Breakfast* mis en scène par Jean-Pierre Vincent en 2014.

Elle effectue ses premières créations lumière aux côtés de metteurs en scène tels que Julie Guichard, Karine Revelant et Robin Lamothe. Elle est aussi créatrice lumière du spectacle *À quoi rêvent les pandas ?* en 2017 en Chine avec Vanasay Khamphommala et le théâtre d'ombres du Hunan. Elle rencontre en 2018 le metteur en scène japonais Hideto Iwai pour qui elle conçoit les lumières du spectacle *Wareware no moromoro*. Elle effectue en 2019 deux créations pour la compagnie Anteprema aux cotés d'Antonella Amirante : *Du Piment dans les yeux*, et *Le Chemin des lucioles*, puis avec le spectacle *10kg*. Elle met en lumière une collection de pièces sonores produite par l'Ircam, Les Musiques Fiction. Elle travaille à cette occasion avec trois metteurs en scène : Daniel Jeanneteau, Jacques Vincey et Thierry Bedard. Elle poursuit ce projet avec Anne Monfort, Anne-Laure Liégeois et David Lescot. Elle participe ensuite au spectacle *Et la terre se transmet comme la langue*, interprété par Olivier Drousseau et Stéphanie Béghain. Elle crée les lumières de *La Cerisaie* mise en scène par Daniel Jeanneteau à Shizuoka au Japon.

A travers les scénographies non sédentaires, Claire Gringore expérimente des installations légères et éphémères qui valorisent le processus, ouvrent l'imaginaire et questionnent les moyens de production d'une création originale inscrite dans le présent.

Dans le spectacle vivant comme dans l'exposition ou l'in situ, la scénographe a pour rôle de communiquer autour d'un concept combinant notions visuelles et circulatoires. La sensibilité, la mise en mouvement et le fonctionnel sont convoqués ici pour générer du sens et donner une dimension unique aux envies les plus extraordinaires.

En s'immergeant dans un contexte, son travail consiste à mettre en frottement étude dramaturge et techniques de réalisation afin de produire une mise en espace appropriée capable de s'adapter aux conditions d'un événement ponctuel ou d'une tournée. La pratique de la scénographie l'a amenée à adopter une posture raisonnée et responsable quant à la réalisation d'un décor ainsi qu'à développer une autonomie dans l'action, indissociable de la rencontre et du travail en équipe.

Claire Gringore Scénographe



Anne Dumont

Costumière



Anne Dumont a travaillé avec de nombreux metteurs en scène : Anne Courel, Dominique Ferrier, Claude Lesko, Françoise Maimone, Ivan Morane, Pierre Tarrare... et travaille actuellement pour les compagnies suivantes : Théâtre et Cie, Les Boules Au Plafond, le Bloffique Théâtre, le Div'art théâtre, les Passeurs, la Tribu Hérisson, la compagnie Artphonème, les Zondits (Hélène Grange), Bande d'arrêt d'urgence, la Tribu Hérisson, Air Compagnie, le petit Ballon, Cie Peut-être...

Elle encadre pendant plusieurs années des ateliers de costumes pour les Pennons de Lyon. Anne a assuré également l'encadrement des stagiaires des Ateliers Marianne pendant 9 ans, pour les ateliers « costume et décor d'insertion ». Elle a aussi été costumière en 2004 des défilés de la Biennale de la Danse de Lyon en 2008 pour Meyzieu, en 2006 pour Villeurbanne, en 2010 pour la CAPI...

Marie Leroy

Chargée de diffusion

Après une carrière de danseuse contemporaine, Marie Leroy se tourne tout naturellement vers l'accompagnement de projets au sein de filage (mutualisation d'administrateur) puis fait un pas de côté en accompagnant les cie en production & diffusion.

Elle accompagne et défend aujourd'hui les projets de plusieurs artistes dont François Rancillac, Laurent Vacher, Naema Boudoumi, Alice Carré, Linda Blanchet, Faustine Noguès et Le Bleu d'Armand.



LE BLEU D'ARMAND C'EST AUSSI...

Sept Reines
Epopée d'un crachin
d'amour



Création collective - 2018-2019
Co-production Le Bleu d'Armand
Théâtre La Renaissance - Oullins
Théâtre Château Rouge - Annemasse

L'homme aux petites
pierres encerclé par
les gros canons



Création collective - 2016
Production Théâtre des Carmes - Avignon
Co-production Le Bleu d'Armand

Chienne de vie*
*Life is a bitch



Création collective - 2013
Production Le Bleu d'Armand
Co-production Théâtre de la Rotonde - Avignon

C'est dans l'ombre
que le crocodile
grossit le mieux



Création collective - 2013
Production Le Bleu d'Armand
Co-production Théâtre de la Rotonde - Avignon

CONTACTS



LE BLEU D'ARMAND

lebleudarmand@gmail.com

www.lebleudarmand.fr

Siège social

28 rue Denfert Rochereau 69004 Lyon

Contact Artistique

Anna Pabst 06 15 48 32 52

Nolwenn Le Doth 06 25 23 47 58

Contact Technique

Nicolas Maise 06 86 69 75 96

Contact Diffusion

Marie Leroy 06 50 44 59 24

SIRET : 529 861 338 000 67

Licence PLATESV-R-2021-014168

